



Date : 30 juin 2026

COMPTE RENDU Conseil de quartier Cœur de Ville / Jonction

EMETTEUR

Réunion du 25 juin 2026

Direction de la Proximité et de la Cohésion

Social

Sarra Chokeir

Présents :

Collège des élus :

Mireille GAUDION, adjointe au Quartier Cœur de ville – Jonction

Karine GARCIA, Conseillère municipale déléguée à l'Événementiel et aux marchés, au Soutien des projets associatifs culturels et à l'Inclusion, santé et vieillissement

Collège des habitants :

Roger ARNT, Rabah BABOURI, Alexis BERNIER, Amandine BOUJLILAT, Dominique CHAUVE, Sleïman CHIRARA, Laurence CREUZET, Nina DA ROCHA-HUARD, François DE LA BROSSE, Céline DEVOISE, Baptiste DUBOST, Joël GIRON, Maire-Jo GUILLEMINOT, Elisabeth LIGIER, Pierre LUZY, Colette MEUNIER, Cyril NOURRY, Benoît PERRET, Marie SEGUIN, Gilles VOISIN

Collège des personnes qualifiées :

Rachid MASSI – Centre Social Vert Pré

Aurélie FERRY – Nièvre Habitat

Collège des associations :

Karine FARSSAC - AFHED

Invités :

Valérie CLEMENT, Conseillère municipale déléguée aux Activités et prestations enfance et extrascolaires, au Tourisme patrimonial, à l'Action sociale, aux Périls, Établissements Recevant du Public, Hygiène et sécurité des bâtiments et insalubrité.

Léa FREBAULT, Conseillère municipale déléguée à la Communication interne, à la Formation et au recrutement, à la Relation avec les centres sociaux, aux Projets en lien avec les Conseils de quartiers et jeunes citoyens, aux Projets citoyens "Ma rue, ma proposition" et à la Solidarité intergénérationnelle

Quartier Saint-Trohé. Jumelage Lund, Lourdes et Siedlce André FOURCADE – association Zig-Zag

Excusés

Marie-Noëlle CANARD, Hervé CREUZET, Bruno DE LA BROSSE, Emmanuelle GALLON, Hélène KERLINGT, Pauline POLONCEAU-DUCHENE, Camping de Nevers

Préambule :

Il s'agit de la première réunion du Conseil de Quartier Cœur de Ville – Jonction du mandat 2026-2029

➤ **Prise de parole de Mme Mireille Gaudion – Présentation et fonctionnement du Conseil de quartier**

Mme Mireille Gaudion ouvre la séance en rappelant l'historique des conseils de quartier et la récente évolution de leur composition. Elle explique que le Conseil municipal a validé, par délibération, la décision d'accepter l'ensemble des candidats souhaitant intégrer le Conseil de quartier. Le mandat des conseillers de quartier est fixé à trois ans.

Un habitant fait remarquer que cette durée peut sembler courte au regard des projets, souvent inscrits sur du plus long terme. Mme Gaudion précise que la fin d'un mandat n'interrompt pas nécessairement les projets engagés et rappelle que les membres peuvent se représenter lors du mandat suivant.

Elle indique que trois collèges composant le Conseil de quartier ne sont désormais plus limités en nombre :

- les habitants ;
- les représentants associatifs ;
- les personnes qualifiées.

Afin de favoriser un fonctionnement efficace, Mme Gaudion propose de répartir les membres en sous-groupes de travail selon deux modalités possibles :

- **Par secteur géographique**, avec trois zones identifiées :
 - Cathédrale – Jonction ;
 - République – Préfecture ;
 - Centre-ville – Victor Hugo.
- **Par thématique**, selon les besoins, les problématiques et les propositions qui émergeront des échanges.

Pour chaque séance de travail, un rapporteur sera désigné. Il aura pour mission de rédiger une synthèse des échanges afin de faciliter la rédaction du compte-rendu par la Direction de la proximité et de la cohésion sociale, puis de présenter oralement les travaux de son groupe à l'ensemble des participants.

Mme Gaudion rappelle que les conseils de quartier ne constituent pas une instance destinée au traitement des demandes individuelles ou des signalements relevant des services municipaux. Les habitants sont invités à lui transmettre directement leurs requêtes par courriel (mireille.gaudion@ville-nevers.fr). Celles-ci seront ensuite orientées vers les services compétents afin d'en assurer le traitement dans les meilleurs délais et de préserver le temps des réunions pour les travaux collectifs.

Afin de favoriser la convivialité et les échanges entre les membres, un moment de partage sera proposé à l'issue de chaque réunion.

Mme Gaudion indique également qu'il sera possible d'organiser des visites de terrain ou des balades urbaines afin d'identifier concrètement les besoins, les dysfonctionnements et les attentes des habitants, dans une logique de diagnostic partagé.

➤ **Budget participatif et projets**

Pour l'année 2026, une enveloppe de **20 000 € d'investissement** est attribuée au Conseil de quartier Cœur de Ville – Jonction.

Cette enveloppe a vocation à financer des projets concrets répondant aux besoins des habitants, tels que :

- l'installation de fontaines à eau ;
- l'équipement en climatisation d'un bâtiment communal ;
- des projets portés par le centre social du Banlay-Vertpré ;
- ou toute autre proposition retenue par le Conseil.

Les thématiques de travail seront proposées, débattues puis validées collectivement par les membres. Mme Gaudion insiste sur la volonté de faire du Conseil de quartier une véritable instance de participation citoyenne où chacun peut s'exprimer et où les décisions sont prises de manière collégiale.

Concernant le projet de réhabilitation de l'avenue du Général-de-Gaulle, Mme Gaudion souhaite inviter les élus et les techniciens référents afin qu'ils présentent le projet ainsi que son état d'avancement lors d'une prochaine réunion.

➤ **Tour de table**

Les membres sont ensuite invités à se présenter et à exprimer leurs motivations ainsi que les raisons de leur engagement au sein du Conseil de quartier.

➤ **Les adjoints de quartier**

La Ville de Nevers compte trois adjoints de quartier :

- Mme Mireille Gaudion : Cœur de Ville – Jonction ;
- M. Mahamadou Sangaré : Quartiers Ouest ;
- M. Sophian Saouli : Quartiers Est

➤ **Action « Les élus à votre écoute »**

Mme Gaudion présente l'action « **Les élus à votre écoute** », récemment mise en place dans plusieurs secteurs de la ville, notamment dans des lieux identifiés comme sensibles.

Le principe consiste à installer un stand mobile de la Ville afin de permettre aux habitants de venir échanger directement avec les élus sur les difficultés rencontrées, leurs demandes ou leurs interrogations.

Les dates de ces permanences seront communiquées aux membres du Conseil de quartier. Elles sont également diffusées sur les réseaux sociaux de la Ville.

Les membres sont invités à relayer largement ces informations dans leur entourage. Des flyers pourront être mis à leur disposition afin d'assurer une diffusion auprès des commerçants et des habitants.

➤ **Communication**

La création d'un blog ou d'une newsletter, publiée deux à trois fois par an, est évoquée afin de mieux faire connaître le Conseil de quartier, ses projets et les actualités de la Ville.

Un membre demande si la gestion de cet outil de communication relèvera d'une seule personne ou devra être validée collectivement.

Mme Gaudion répond que toute décision devra être discutée et validée par l'ensemble des membres du Conseil de quartier.

Elle rappelle également l'importance de faire remonter les attentes et les préoccupations des habitants vers les élus et les services municipaux, afin de garantir un fonctionnement fondé sur des échanges dans les deux sens.

Les propositions de fonctionnement présentées sont **adoptées à l'unanimité**.

➤ **Communication entre les membres**

Afin de faciliter les échanges, il est proposé de constituer un annuaire des membres du Conseil de quartier.

Préalablement à toute diffusion des coordonnées, un questionnaire sera adressé à chacun afin de recueillir son accord concernant la communication de son adresse électronique et de son numéro de téléphone.

➤ **Premières propositions de projets**

Mme Gaudion insiste sur la nécessité de travailler dans un esprit de coopération afin d'aboutir rapidement à des projets réalisables.

Un membre rappelle que les projets devront être validés suffisamment tôt afin de pouvoir être présentés au Conseil municipal et faire l'objet d'une délibération.

Mme Gaudion confirme cette contrainte de calendrier et annonce qu'une réunion supplémentaire sera organisée fin août, en complément de celle du **8 juillet**, afin de préparer les projets qui seront soumis au Conseil municipal de septembre.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- l'installation de trois fontaines à eau dans le quartier Cœur de Ville – Jonction. Mme Gaudion juge cette proposition pertinente mais souligne qu'une estimation financière devra être réalisée au préalable ;
- la mise en place de voiles d'ombrage dans les rues piétonnes afin de lutter contre les fortes chaleurs. Mme Gaudion précise que cette réflexion est déjà engagée par les services municipaux.

Un membre demande que les dates des prochains Conseils municipaux soient communiquées au groupe.

Il est également proposé de poursuivre les travaux en petits groupes afin d'avancer plus efficacement sur les différents projets.

Enfin, un membre du quartier de la Jonction souligne l'importance de travailler en lien avec les autres services et partenaires afin d'éviter les doublons ou la programmation simultanée de plusieurs manifestations.

➤ Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra :

Mercredi 8 juillet à 17 h 30. Salle Henriette de Clèves – Palais ducal

Mireille Gaudion,
Adjointe au Maire en charge du
Quartier Cœur de Ville / Jonction

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Gaudion', is written over a large, light-colored oval shape.